

COMMUNE DE CAMPUAC**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 04 JUIN 2024**

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 11
 Vote : Pour : 11 contre : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 11
 Date de la convocation : 29/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juin, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de M. Thierry GOUMON, Maire.

Présents : Thierry GOUMON, Benoît ALBESPY, Guillaume DELBOUIS, Guillaume GIROU, Jacques ABRIEUX, Christophe BARRIE, Aurélie DESMAZES, Vanessa GROS, Nathalie LELOUP, Mathieu PRADALIER et Adeline VERNHES

Jacques ABRIEUX est nommé secrétaire de séance.

Objet : Subventions : Mise à jour du plan de financement de la requalification du quillodrome de Campuac

Monsieur le Maire rappelle qu'une demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux et de la Dotation de Soutien à l'investissement local a été déposée auprès des services de l'Etat.

- Coût total prévisionnel de l'opération H.T : 2 040 069,50 € HT

Il convient de revoir le plan de financement de ce projet.

PLAN DE FINANCEMENT :

	TRAVAUX SUBVENTIONNABLES	Montant de la subvention	Taux %
DETR 2024 – tranche 1 des travaux	767 000 €	230 100,00 € (soit 30.00%)	11,28%
Aides de l'Etat – tranches 2 et 3		687 948,65 €	33,72%
Subvention Conseil Départemental		500 000,00 €	24,51%
Subvention Région Occitanie		204 006,95 €	10,00%
Fonds de concours Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère		10 000,00 €	0,49%
Autofinancement Commune de CAMPUAC		408 013,90€	20,00%

Accusé de réception en préfecture

012-211200498-20240604-04062024_202425-DE

Reçu le 10/06/2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 11 voix pour,

- approuve le plan de financement,
- autorise Monsieur le Maire à déposer les demandes de subventions relatives à ce programme d'investissement,

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme.

Thierry GOMON,
Maire

Jacques ABRIEUX
Secrétaire de séance

